

La lettre communale marsat

Voici le numéro 3 de la lettre de Marsat destinée à vous informer suite à la consultation sur le projet « Coeur de Marsat ».

Projet d'aménagement du « Coeur de Marsat »

Suite à la consultation lancée au mois d'avril, les Marsadaires se sont exprimés.

En continuité de l'aménagement et de l'extension du bâtiment de la mairie qui devrait aboutir fin 2021, la commune souhaite poursuivre l'amélioration des espaces périphériques, en redéfinissant les usages nécessaires aux habitants dans le cadre du projet « Coeur de Marsat ».

Un projet a été réalisé pour créer cet aménagement par l'atelier d'architecture JP.CRISTINA et proposé aux Marsadaires dans la Lettre n°2 afin qu'ils puissent exprimer leurs suggestions et propositions.

Les grands axes du projet préparatoire sont :

- **Une zone de stationnement** comprenant une cinquantaine de places (dont places pour les personnes à mobilité réduite et un stationnement vélos),
- **Le parc de la mairie** qui se poursuit sur l'ensemble du terrain, matérialisé par un cheminement piétons traversant depuis le centre bourg jusqu'au terrain de jeux,
- **L'école et le réfectoire** reliés et sécurisés par la création d'un parvis non accessible aux véhicules (sauf aux engins de secours et de livraison),
- **Les aires de jeux** remises en valeur pour permettre les activités multi-sports et une accessibilité depuis le cheminement piétonnier.

Tous les retours reçus de la part des Marsadaires, des groupes politiques et des associations ont été consignés et les propositions concernant le projet identifiées afin de définir leur faisabilité.

Cette synthèse a été présentée à la commission *Urbanisme et travaux* le 11 mai 2021 et transmise au maître d'oeuvre.

Merci pour votre participation !

Les suggestions des Marsadaires

Des avis constructifs et des propositions concrètes

La consultation a eu lieu du 02 au 16 avril 2021 et nous vous proposons cette synthèse sous forme de questions afin d'apporter des réponses aux propositions et suggestions formulées.

Circulation

Est-il possible d'intégrer un accès pour les bus scolaires et envisager un dépose-minute ? Oui. Il est prévu un dépose-minute pour les véhicules et les bus scolaires donnant directement sur le chemin piétonnier.

Pouvez-vous intégrer un parking pour les vélos ? Oui. Un espace sera dédié pour garer les vélos.

La circulation sur le parking sera-t-elle à sens unique ? La circulation sera effectivement à sens unique, avec des accès pour l'entrée et la sortie des véhicules.

Prévoyez vous une signalisation spécifique pour les différents espaces ? Oui. La signalisation des lieux sera étudiée pendant la mise en oeuvre.

Le parking pourra-t-il servir pour les manifestations ? Le parking proposera une cinquantaine de places destinées aux véhicules pour les grandes manifestations.

Est-il possible d'envisager un parking sur la rue des écoles pour préserver l'espace vert ? La rue des écoles est une voie sans issue qui doit rester utilisable par les engins de secours. Un parking sur la longueur de la rue nécessiterait de conserver une largeur minimale de 8 mètres sur deux sens de circulation. Ainsi, l'espace vert serait également réduit. De plus, ce positionnement ne permettrait pas à un bus de faire demi-tour.

Environnement

L'espace vert sera-t-il arboré ? Oui. Les Marsadaires demandent la plantation de fleurs, d'arbustes et d'arbres. La végétalisation sera donc adaptée à la destination des différents espaces et les essences locales seront privilégiées.

Y-aura-t-il des poubelles et la zone de collecte de déchets sera-t-elle conservée ? Oui, le « Coeur de Marsat » sera doté de poubelles publiques de tri et la collecte restera possible.

Des bornes pour les véhicules électriques sont-elles prévues ? Non, pas sur les emplacements du parking.

Sécurité

Le parc de jeu sera-t-il sécurisé ? Oui, nous étudions les possibilités d'installer une gâche électrique pour la fermeture du City Stade la nuit, afin de protéger les voisins des nuisances éventuelles.

La hauteur du mur de clôture peut-elle être réduite pour une meilleure visibilité ? Oui, cela permettra effectivement une meilleure visibilité.

Un éclairage du cheminement entre la salle polyvalente et le parking, ainsi qu'un éclairage du parking sont-ils prévus ? Un éclairage du parking depuis le bâtiment de la mairie est envisagé notamment pour les places pour les Personnes à Mobilité Réduite. L'éclairage de l'accès par le cheminement piétonnier pourrait être automatique au passage des usagers.

Les circuits piétons, vélos et voitures seront-ils dissociés ? Oui, sachant que cette zone restera prioritaire pour les piétons.

Avez-vous prévu des barrières ou délimitations des espaces amovibles ? Oui.

Est-il possible de prévoir une sécurisation du parking et des espaces par caméra de surveillance ?

Non car la mise en place de caméras de surveillance sur le parking serait une installation onéreuse nécessitant un traitement de données et une permanence dont le coût estimatif est de 40 000 euros/an hors installation.

Retrouvez toutes les actualités sur marsat.fr et sur www.facebook.com/marsat.fr

Vivre ensemble

La conservation d'un espace vert polyvalent pour les Marsadaires et les enfants, notamment pour l'école, est-elle prévue ? Oui, il y aura un espace vert conservé. Le projet de parking représente environ 30% de l'espace total.

L'espace sera-t-il suffisant pour les manifestations sans barrière, arbre, obstacles ? Oui, il est prévu que l'espace vert soit laissé en partie sans obstacles pour les manifestations nécessitant une installation (cirque, manège,...).

Y-aura-t-il un abri pour que les jeunes se retrouvent ? Un projet d'abri pour les jeunes est prévu. Son emplacement reste à déterminer.

Les différents espaces seront-ils séparés et les manifestations pourront-elles se tenir sur le parvis ?

Les différentes zones seront bien distinctes et le parvis a pour destination notamment d'accueillir les manifestations et les rassemblements.

La nature des sols sera-t-elle adaptée aux manifestations ? Oui, le choix des matériaux pour les sols sera effectué pendant l'étude pour permettre la tenue des manifestations.

Peut-il être envisagé de conserver la voie goudronnée autour du réfectoire pour les enfants (rollers, vélos, skate...) ? La piste circulaire actuelle sera conservée dans la mesure du possible.

Des bancs sont-ils prévus ? Oui, leurs emplacements seront adaptés aux besoins.

Y-aura-t-il des jeux pour les tout petits au sein de cet espace ? Non car les jeux pour les enfants sont actuellement positionnés au square des Roches.

Le Coeur de Marsat, c'est aussi...

L'école : L'aménagement et la sécurisation de l'accès à l'école s'inscrivent dans une démarche plus globale qui vise à réhabiliter les espaces et les bâtiments et notamment celui de l'école qui, à terme, évoluera.

L'accueil du point lecture n'ayant pas été pris en compte au regard des règles de sécurité d'un établissement recevant du public dans le projet d'extension de la mairie par l'équipe précédente, la **Bibliothèque** de RLV va être déplacée et sera temporairement positionnée dans un bâtiment modulaire à côté de la salle polyvalente.

Enfin, à terme, **l'agence postale** sera rapprochée de la mairie.

Ainsi, le projet "Coeur de Marsat" va se mettre en place tout au long des mois et années à venir et les Marsadaires seront également associés pour les projets les plus significatifs.



marsat

Mairie de Marsat

10 rue du Coudet 63200 Marsat

04.73.64.59.00

contact@marsat.fr